

**Le 25 juin 2004, la Marine nationale déclare opérationnel le Rafale Marine au standard F1 au sein de la flottille 12F, basée sur la base d'aéronautique navale (BAN) de Landivisiau, dans le Finistère. La mise en service opérationnel (MSO) est prononcée par l'amiral Jean-Louis Battet, chef d'état-major de la Marine. Elle intervient au terme de trois années d'expérimentation et de mise au point, et fait de la 12F la première unité des forces armées françaises déclarée opérationnelle sur Rafale ; devançant de deux ans l'armée de l'Air, dont le premier escadron, le 1/7 « Provence » de Saint-Dizier, ne sera déclaré opérationnel qu'en juin 2006.**

## **Remplacer le Crusader, dans l'urgence d'un programme retardé**

L'entrée en service du *Rafale* dans l'aviation navale s'inscrit dans le calendrier contraint du programme. Conçu à l'origine pour une livraison à compter du milieu des années 1990, le *Rafale* a vu son entrée en service repoussée par les coupes budgétaires de l'après-guerre froide. Or la Marine avait retiré ses derniers *Vought F-8P Crusader* en décembre 1999, à l'issue d'un ultime déploiement en Adriatique. Le retrait de ce chasseur d'interception, en service depuis les années 1960, laissait l'aéronautique navale sans appareil dédié à la défense aérienne de la flotte, dans l'attente du nouvel avion.

La livraison des premiers *Rafale M* de série répond donc à un besoin de renouvellement pressant. Les *Rafale M2* et *M3* sont remis à Landivisiau le 4 décembre 2000. Pour accélérer la mise à disposition des appareils, les dix premiers exemplaires sont livrés à un sous-standard initial limité, dépourvu de canon et doté d'un radar RBE2 aux capacités de combat au-delà de la portée visuelle encore restreintes ; ils seront ultérieurement portés au standard F1 complet.

La flottille 12F, dissoute en décembre 1999 avec le retrait du *Crusader*, est réactivée le 18 mai 2001 sous les ordres du capitaine de frégate Planchon pour recevoir les premiers *Rafale* livrés à l'aviation navale. La montée en puissance se déroule en parallèle des premiers déploiements de l'appareil.

Dès la fin de l'année 2001, des *Rafale* de la 12F participent à des phases d'expérimentation opérationnelle à bord du porte-avions *Charles de Gaulle*, alors engagé en mer d'Arabie. Au printemps 2002, dans le cadre de la mission *Héraclès* (participation française à l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan), les *Rafale M* assurent depuis le porte-avions des missions de défense de la flotte et de sûreté aérienne. Le standard alors disponible, limité à l'air-air, exclut toute action de frappe au sol : les *Rafale* ne participent pas aux opérations offensives au-dessus de l'Afghanistan.

L'expérimentation se poursuit jusqu'au printemps 2004. Du 1<sup>er</sup> mars au 21 mai 2004, la 12F prend part à la mission *Agapanthe 04*, marquée par des exercices binationaux et une nouvelle participation à *Enduring Freedom*, le *Charles de Gaulle* opérant en mer d'Oman. Au cours de cette campagne, les *Rafale M* effectuent notamment des missions de ravitaillement en vol au profit des Super Étendard modernisés, configuration imposée par les limites du standard F1.

Le standard F1 confère au *Rafale Marine* une aptitude exclusivement air-air, articulée autour

des missions de défense aérienne et de supériorité aérienne. L'armement repose sur les missiles d'interception *MICA* et les missiles de combat rapproché *Magic II*, complétés par des réservoirs pendulaires largables. À ce stade, l'appareil ne dispose d'aucune capacité air-sol, qui n'arrivera qu'avec le standard F2, ni de la liaison 16 de données tactiques, intégrée plus tard.

Cette configuration partielle traduit un choix assumé : disposer rapidement d'un chasseur de défense aérienne embarqué pour combler le vide laissé par le *Crusader*, quitte à différer les capacités multirôles à des standards ultérieurs.

Au-delà de la qualification de l'appareil et de ses équipages pour les opérations embarquées, elle autorise la flottille à assurer la permanence opérationnelle, c'est-à-dire la participation à la posture permanente de sûreté aérienne au-dessus du territoire national, à partir de la BAN de Lann-Bihoué.

Quelques jours plus tard, le 2 juillet 2004, le capitaine de corvette Gottis prend le commandement de la flottille. À la fin de l'année 2004, la 12F aligne dix pilotes opérationnels.

## Une première étape avant la montée en gamme

La mise en service du standard F1 ouvre une évolution par paliers successifs, propre au programme Rafale. Le standard F2, qui ajoute les capacités air-sol, est livré à la Marine à partir de 2006 ; son premier exemplaire, le *Rafale M11*, rejoint la flottille en juillet 2007. C'est un *Rafale Marine* au standard F2 qui effectuera, en mars 2007, le premier largage réel de bombe guidée par un *Rafale*, en Afghanistan.

Les dix appareils livrés au standard F1, cantonnés aux missions air-air, sont retirés du service de première ligne et placés sous cocon à partir de 2008. Ils seront ensuite rénovés au standard F3 et réintégrés à l'aéronautique navale à compter de 2014, prolongeant ainsi la carrière des premières cellules livrées à la Marine.

La déclaration du 25 juin 2004 marque donc le point de départ opérationnel d'un appareil qui équipera par la suite les trois flottilles de chasse embarquée de la Marine nationale (12F, 11F et 17F) et participera, dans ses standards successifs, aux principaux engagements aériens français des deux décennies suivantes.

---

## Dates clés

- **04 juillet 1986** : Premier vol de Rafale A.
- **12 décembre 1991** : Premier vol de Rafale M01 (prototype Rafale M).
- **19 avril 1993** : Premier appontage de Rafale M01 (sur le porte-avions Foch).
- **07 juillet 1999** : Premier appontage de Rafale M02 (sur le porte-avions Charles de Gaulle) 18/01/2001 : Passage sur Rafale Marine de la flottille 12F.
- **25 juin 2004** : Mise en service opérationnelle du Rafale Marine F1.

25 juin 2004 : mise en service opérationnelle du Rafale Marine F1.

- **22 décembre 2005** : Mise en service opérationnelle du Rafale Marine F2.
- **03 décembre 2009** : Mise en service opérationnelle du Rafale Marine F3.
- **19 septembre 2011** : Passage sur Rafale Marine de la flottille 11F.
- **1<sup>er</sup> juillet 2016** : Passage sur Rafale Marine de la flottille 17F.
- **29 novembre 2019** : première capacité opérationnelle du F3-R (flotille 11F).
- **8 mars 2021** : mise en service opérationnelle du standard F3-R.
- **13 mars 2023** : qualification du standard F4-1.
- **28 avril 2025** : premier client export du Rafale M (Inde avec 26 appareils).